

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **00450**

Société : **Royal Air Maroc**

Actif

Pensionné(e)

Autre : **Retraité**

Nom & Prénom : **MR. ZEGGANI Mohamed**

Date de naissance : **01.01.1942**

Adresse : **119, Hay AL Wahda El ALIA**

20830 Mhammed

Maroc

Tél. : **0611035073** Total des frais engagés : **629.10** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : **23-07-2023**

Nom et prénom du malade : **Dr YASSIN SIDI**

Lien de parenté : **2e Géam**

Age : **01.1.42**

Nature de la maladie : **Hypertension post**

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie : **10 AOUT 2023**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : **BOUZAGHOUN**

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Mohammed ABOUZAGHOUN**

Le : **03/08/2023**

Signature de l'adhérent(e) : **MOHAMMED ABOUZAGHOUN**

**10 AOUT 2023**

**MOHAMMED ABOUZAGHOUN**

**MOHAMMED ABOUZAGHOUN**

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/08	Cg	-	300 DA	CHIRURGIE SAVERI 12, Rue de Mohammadi - 1000 Tunisie
23/08				

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourrassier	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA RESIDENCE EL HASSANIEH 26/07/61	03/08/23	329,10

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
		.....	.....
		.....	.....
		.....	.....
		.....	.....
		.....	.....

## AUXILIAIRES MEDICAUX

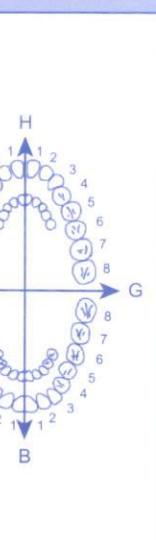
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
PROTHESSES DENTAIRES				

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
25533411	11433553

#### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Yassin SAYERH  
Chirurgien Urologue  
- Andrologue -  
Fixe : 05 21 21 00 06  
05 23 31 79 63



الدكتور يسن الصايغ  
أخصائي في أمراض وجراحة الكلى، البرستات،  
المسالك البولية والاعضاء التناسلية  
عضو في الجمعية الأمريكية لجراحة المسالك البولية  
Membre de L'American Urological  
Association  
Urgences : 06 64 21 43 99

Mme 00450

## Ordonnance

03 AOUT 2023

A Mohammedia le :

Notred Zeggan

~~10980 x 3  
TENE fayçal 3  
329.~~

HARMACIE EL HASSANIA  
Harmacie Ep. L'BOUCHE  
N° 165, Bd. De la RÉSIDENCE  
El Alia  
05 23 28 76 61

1 gelat / j  
03 /  
fayçal ovvelik

Dr Yassin SAYERH  
CHIRURGIEN UROLOGUE  
الدكتور يسن الصايغ  
العنوان: 12 Rue Bir Anzaran Résidence Fayçal (Derrière Carrefour KASBAH) 1er Etage Mohammedia  
الرقم: 09 24 1984  
الموبايل: 05 21 21 00 06

12, Rue Bir Anzaran Résidence Fayçal (Derrière Carrefour KASBAH) 1er Etage Mohammedia



12، شارع بدر أنزاران (قامة فيصل (وراء كارفور القصبة) الطابق الأول للمحمدية

LOT 224124 1  
EXP 12 2025  
PPV 109.70

LOT 224124 1  
EXP 12 2025  
PPV 109.70

LOT 222896  
EXP 10 2025  
PPV 109.70